

Centre Manche. Le dispositif "Devoirs faits à distance" testé dans le département

Tendance Ouest

2 minutes

Le collège Le Fairage à [Périers](#) fait partie des établissements du Réseau d'éducation prioritaire (REP). Ils sont cinq dans la Manche : Périers, Sainte-Mère-Église, Saint-Vaast-la-Hougue et Villedieu-les-Poêles, ainsi que les Provinces à Cherbourg-Octeville. Tous expérimentent le dispositif "Devoirs faits à distance".

Les élèves sont ainsi accompagnés par un professeur, chez eux à leur retour du collège, via une tablette numérique, pour les aider et les guider dans leur travail. Il s'agit aussi de répondre aux besoins des élèves qui se sont retrouvés en difficultés après le confinement.

Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'Éducation prioritaire auprès du ministère de l'Éducation Nationale, est venue découvrir jeudi 1^{er} octobre cette expérimentation au collège de Périers.

Ce collège, placé en Réseau d'éducation prioritaire (REP), répond aux attentes des élèves et des parents d'élèves, selon Hélène. Elle a deux enfants scolarisés dans cet établissement, l'un en 6^e, le second en 3^e.

Ce dispositif d'aide aux collégiens "Devoirs faits à distance" est aujourd'hui en cours d'expérimentation dans vingt collèges en Normandie.